

RAPPORT D'ACTIVITE



Communauté de Communes

**Terrassonnais
Haut Périgord Noir**

2025

“ Une intercommunalité qui agit, qui accompagne et qui prépare l’avenir. ”

Le rapport d’activité 2025 est avant tout le reflet d’une année d’action au service de notre territoire. À travers ses compétences, ses services et les nombreux projets conduits au cours de l’année, la CCTHPN a poursuivi une ambition simple : être une intercommunalité utile, présente et concrète, au service des communes, des habitants, des entreprises et de l’ensemble des acteurs locaux.



Ce rapport témoigne de la diversité de cette action : développement économique, habitat, France Services, solidarité et accompagnement des publics, mobilité, tourisme, randonnée, assainissement, gestion des déchets, aménagement du territoire, transitions environnementales ou encore soutien aux initiatives locales. Derrière chacune de ces politiques publiques, ce sont des agents et des équipes qui mettent au quotidien leur expertise au service du territoire.

L’année 2025 aura ainsi été marquée par de nombreuses réalisations et par la poursuite de projets structurants. Elle aura également confirmé l’importance de l’échelle intercommunale pour apporter des réponses que chaque commune ne pourrait pas toujours construire seule.

Une intercommunalité, c’est d’abord une administration qui fonctionne et qui se met à disposition de son territoire. Elle est à la disposition des communes pour les accompagner dans leurs projets, à la disposition des habitants pour faciliter leur accès aux services publics, à la disposition des entreprises pour favoriser leur développement et à la disposition des partenaires pour construire des réponses collectives.

Cette proximité est particulièrement visible dans des dispositifs comme France Services, dans l’accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, dans les politiques de mobilité ou encore dans les actions conduites en matière de solidarité et de services à la population. Elle l’est également dans le travail quotidien réalisé avec les 37 communes membres.

Au-delà des chiffres et des réalisations présentés dans ce rapport, 2025 aura donc été une année de travail collectif. Un travail porté par les élus communautaires, mais aussi par les agents de la Communauté de communes et du CIAS, qui assurent chaque jour la mise en œuvre des décisions et la continuité du service public.

Ce rapport d’activité permet de mesurer le chemin parcouru, mais il constitue également un point d’appui pour regarder vers l’avenir. Les enjeux auxquels notre territoire est confronté – attractivité, vieillissement de la population, accès aux services, mobilités, développement économique, transition écologique, habitat ou encore maîtrise des ressources publiques – nous imposent de continuer à agir collectivement, avec pragmatisme et proximité.

Dans un contexte où les collectivités doivent faire mieux avec des moyens toujours plus contraints, la qualité de notre organisation, la coopération entre les communes et l’efficacité de nos services sont plus que jamais essentielles.

Ce rapport est donc celui d’une collectivité qui avance, qui s’adapte et qui reste au plus près des réalités de son territoire. Il est aussi celui de femmes et d’hommes qui, chaque jour, font vivre le service public intercommunal.

Je tiens à les en remercier. Bonne lecture à toutes et à tous. »

Nicolas ARHEL, Directeur Général des Services.



SOMMAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le territoire Terrassonnais Haut Périgord Noir	04
Les instances décisionnelles	07
Les compétences	10
Organigramme - Moyens Humains	11

FINANCES

Budget Principal	12
Budgets Annexes	13
Ingénierie territoriale	15

PROJET INTERCOMMUNAL

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Économie	17
Tourisme	18

ESPACE COMMUNAUTAIRE DE SOLIDARITÉS

Autonomie en milieu rural	20
---------------------------	----

SERVICES MULTI-GÉNÉRATIONNELS

France Services	31
Enfance - Jeunesse	38
Convention Territoriale Globale	39

ATTRACTIVITÉ SPATIALE : AMÉNAGEMENT, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Urbanisme	41
Habitat et revitalisation	44
Mobilité	46
Services à la population	48
Assainissement collectif	49
Assainissement non collectif	52
GEMAPI	53
Gestion des déchets	54
Services Techniques	55

COMMUNICATION

56

Directeur de la publication : Dominique DURAND, Président de la CCTHPN.

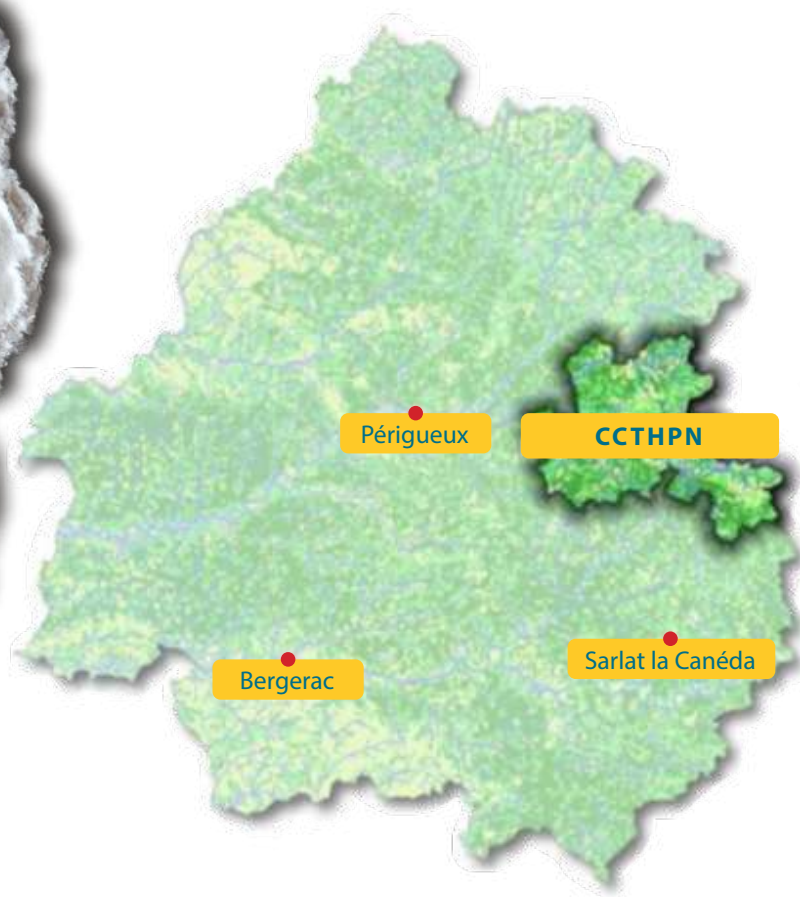
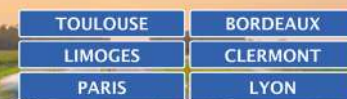
Conception graphique et mise en page : Stéphane de RUS, Chargé de Mission Communication

Crédits Photos : S. de RUS - Club Photo de Terrasson - R. SALDUCCI - N. ARHEL

Avec le concours rédactionnel des agents de l'intercommunalité : N. ARHEL - S. de RUS - S. GOUDOUR - R.SALDUCCI

TERRITOIRE

Idéalement située à la croisée des autoroutes A89 et A20, reliant les 4 points cardinaux du pays, la CCTHPN bénéficie d'une proximité géographique et économique entre Périgueux et Brive la Gaillarde.



Dordogne



37 Communes



569 km² de superficie



22 161 Habitants

- 39 habitants/km²
- 10 779 Hommes
- 11 382 Femmes



753 Entreprises

* fin 2024 - Etablissements selon les sphères de l'économie



8 211 Emplois

- 6532 Salariés
- 1679 Non-salariés



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir



Population

Indicateurs	CCTHPN
Population	22 587
Densité de Population - hab/km ² (2022)	39
Superficie - km ²	568.70
Nombre de Ménages (2022)	10 553

Source : INSEE, RP 2022 exploitation principale au 01.01.2025

Variation annuelle moyenne de la population en %

Indicateurs	CCTHPN
Variation de population	-0.20
- Due au solde naturel	-0.60
- Due au solde entrée/sorties	0.30
Taux de natalité (%)	7.4
Taux de mortalité (%)	13.1

Source : INSEE, RP 2022 exploitation principale au 01.01.2025

Logement

Indicateurs	CCTHPN
Nombre de logements	14 435
- résidences principales	10 553
- résidences secondaires	2 592
- logements vacants	1290

Source : INSEE, RP 2022 exploitation principale au 01.01.2025

Naissances - Décès

Indicateurs	CCTHPN
Naissances domiciliées	143
Décès domiciliés	304

Source : INSEE, Etat civil - 2024

Etablissements en %

Indicateurs	CCTHPN
Nombre d'établissements fin 2024	753
- Part de l'agriculture, sylviculture et pêche	10.40
- Part de l'industrie	10.60
- Part de la construction	13.30
- Part du commerce, transports et services	51.00
- Part du tertiaire : administration, santé...	14.70
- Part établissements sans salarié	10.60
- Part des établissements de 1 à 9 salariés	73.80
- Part des établissements de 10 salariés et +	14.60

Source : INSEE, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié - 01.01.2025

Emploi - Chômage (15 - 64 ans)

Indicateurs	CCTHPN
Taux d'activité des 15 à 64 ans (2022)	74.30%
Actifs ayant un emploi résidant sur zone	8 212
Nombre d'emplois total dans la zone	7 067
Taux de chômage des 15 à 64 ans (2022)	12.90%

Source : INSEE, RP 2022 exploitation principale au 01.01.2025

Niveau de vie médian

Indicateurs	CCTHPN
Médiane du niveau de vie	23 490 €
Taux de pauvreté à 60 % de la médiane	18.50%

Source : INSEE, RP 2023 exploitation principale au 01.01.2025

Professionnels de santé en 2024

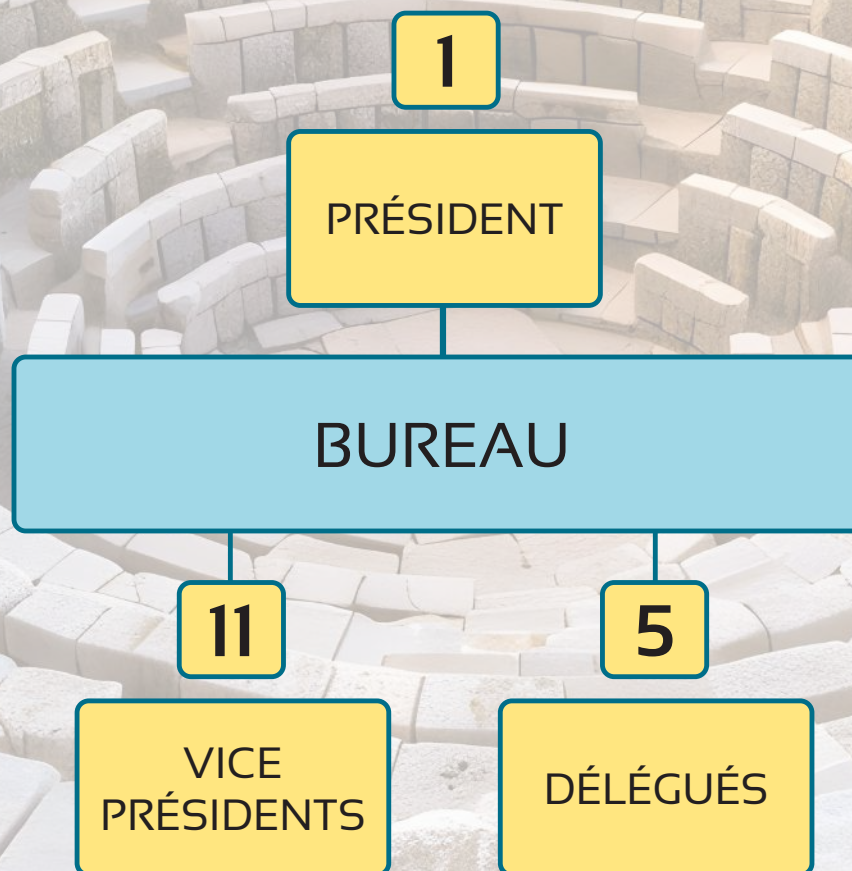
Indicateurs	CCTHPN
Médecin généraliste	17
Chirurgien-dentiste	7

Source : INSEE, base permanente des équipements 2024 au 01.01.2025

LES INSTANCES

Les élus communautaires siègeront jusqu'en 2026 au sein du Conseil communautaire qui étudie les projets de délibérations à l'ordre du jour.

Le nombre de sièges par commune est calculé en fonction de la population selon la répartition "de droit commun". Les communes sont représentées par 58 conseillers communautaires qui ont été élus en 2020.



Le rôle du Président est d'impulser la stratégie communautaire et de définir collectivement la feuille de route politique. Sa mission consiste à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil Communautaire.

Les Vice-présidents reçoivent délégation de fonctions du Président. Chacun porte et anime une commission ou une instance spécifique.



Dominique BOUSQUET - Président de la CCTHPN



Roland MOULINER
Vice-Président délégué aux
finances et à la politique de la santé



Jean-Jacques DUMONTET
Vice-Président délégué à
l'administration générale, l'action
sociale et la transition écologique



Francine BOURRA
Vice-Présidente déléguée
à l'économie



Dominique DURAND
Vice-Président délégué
au tourisme



Lionel ARMAGHANIAN
Vice-Président délégué aux réseaux,
aux travaux et aux services



Bertrand CAGNIART
Vice-Président délégué
à l'urbanisme



Stéphane ROUDIER
Vice-Président délégué
aux politiques contractuelles - GEMAPI



Régine ANGLARD
Vice-Présidente déléguée
à la culture et à la politique
enfance et jeunesse



Claude SAUTIER
Vice-Président délégué
à la communication, aux transports
scolaires et à la politique sportive



Jean-Marie CHANQUOI
Vice-Président délégué à l'agriculture
et à la conduite des travaux



Daniel BARIL
Vice-Président délégué
à l'habitat (OPAH - ORT)

5

**#M. Jean BOUSQUET - Maire de Terrasson-Lavilledieu #Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT - Déléguée Centre Social et espace France Services-Thenon
#M. Frédéric GAUTHIER - Maire-adjoint de Terrasson-Lavilledieu #Mme Elodie REBEYROL - Déléguée Centre Social et espace France Services-annexe
Délégués Hautefort #M. Jean-Yves VERGNE - Maire-adjoint de Terrasson-Lavilledieu**



7
conseils



148
délibérations



139
décisions



20
arrêtés

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communes	Population*	Élus	Communes	Population	Élus
Ajat	303	1	La Feuillade	828	1
Auriac du Périgord	410	1	La Dornac	417	1
Azerat	455	1	Le Lardin St Lazare	1704	4
Badefols d'Ans	411	1	Limeyrat	436	1
Bars	250	1	Montagnac d'Auberoche	142	1
Beauregard de Terrasson	713	1	Nailhac	294	1
Boisseuilh	113	1	Pazayac	818	2
Châtres	183	1	Peyrignac	603	1
Côteaux Périgourdins	569	1	St Rabier	575	1
Chourgnac d'Ans	69	1	Ste Eulalie d'Ans	299	1
Condat sur Vère	889	2	Ste Orse	353	1
Coubjours	114	1	Ste Trie	115	1
Fossemagne	563	1	Teillots	101	1
Gabillou	100	1	Temple Laguyon	35	1
Granges d'Ans	149	1	Terrasson-Lavilledieu	6372	14
Hautefort	831	2	Thenon	1280	2
La Bachellerie	916	2	Tourtoirac	648	1
La Cassagne	155	1	Villac	287	1
La Chapelle St Jean	87	1	Total	22 587	58

* Populations de référence des communes en vigueur à compter du 01.01.2025 - date de référence statistique : 01.01.2022

5

Bureaux Communautaires

Commissions Thématiques

10

COMMISSIONS

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

ACTION SOCIALE

AMÉNAGEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

HABITAT & REVITALISATION

RÉSEAUX ET SERVICES

COMMUNICATION

Les commissions sont composées de représentants communautaires et de représentants des communes. Elles préparent les dossiers et les projets de la CCTHPN et émettent un avis consultatif à l'attention du conseil communautaire.

LES COMPÉTENCES

Certaines compétences sont déléguées à des structures disposant d'une personnalité juridique propre : le **C.I.A.S.** (Centre Intercommunal d'Action Sociale) avec son Conseil d'Administration et l'**Office de Tourisme** communautaire sous forme d'établissement public industriel et commercial avec son Comité Directeur.



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
TOURISTIQUE**
GÉMAPI
GESTION DES DÉCHETS
ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

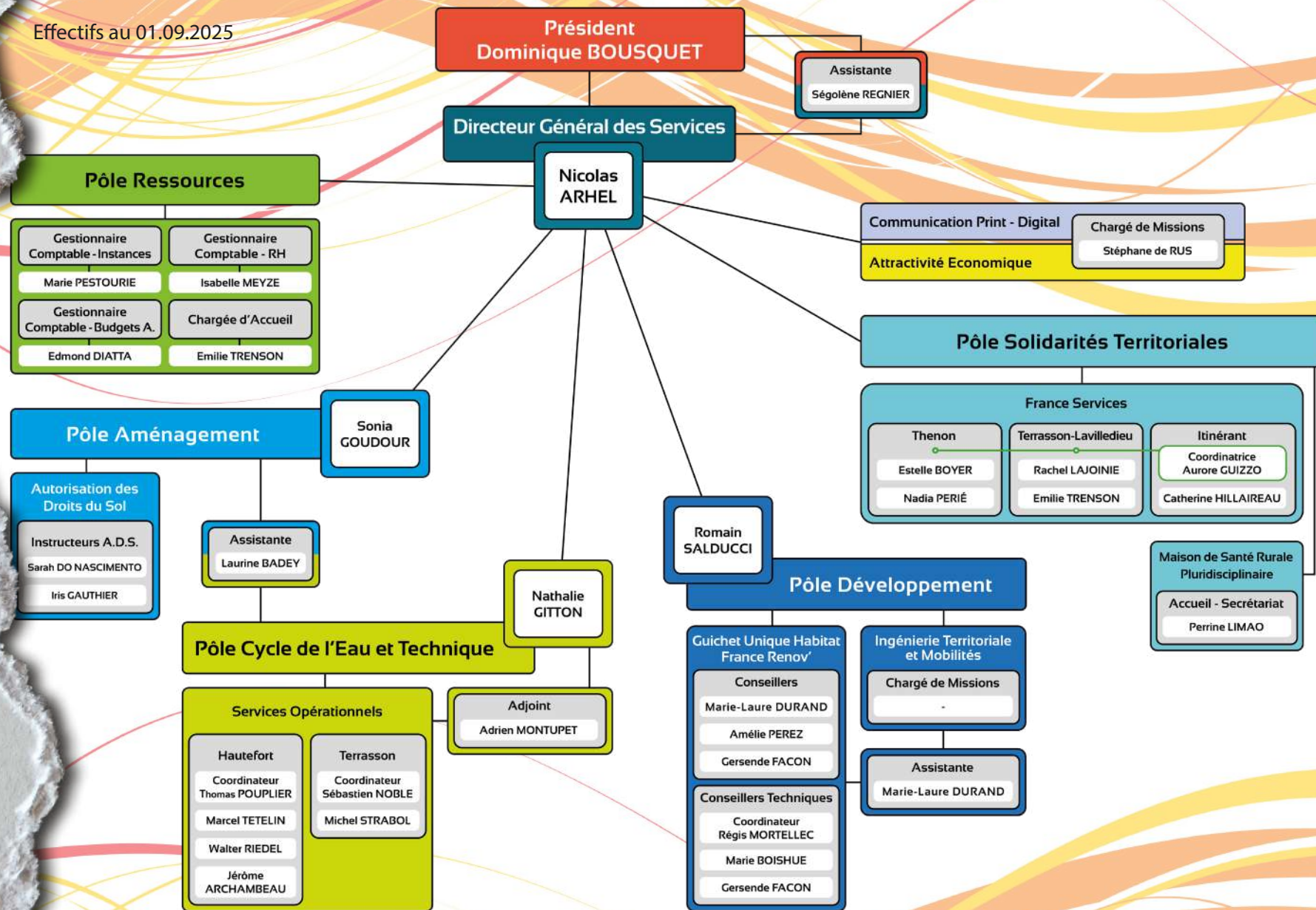
SUPPLÉMENTAIRES

POLITIQUE DE L'HABITAT
**PROTECTION ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT**
POLITIQUE ENFANCE - JEUNESSE
ACTION SOCIALE VERS NOS AINÉS
MOBILITÉ



ORGANISATION

Effectifs au 01.09.2025



Agents
27.72 ETP*

Femmes

Hommes

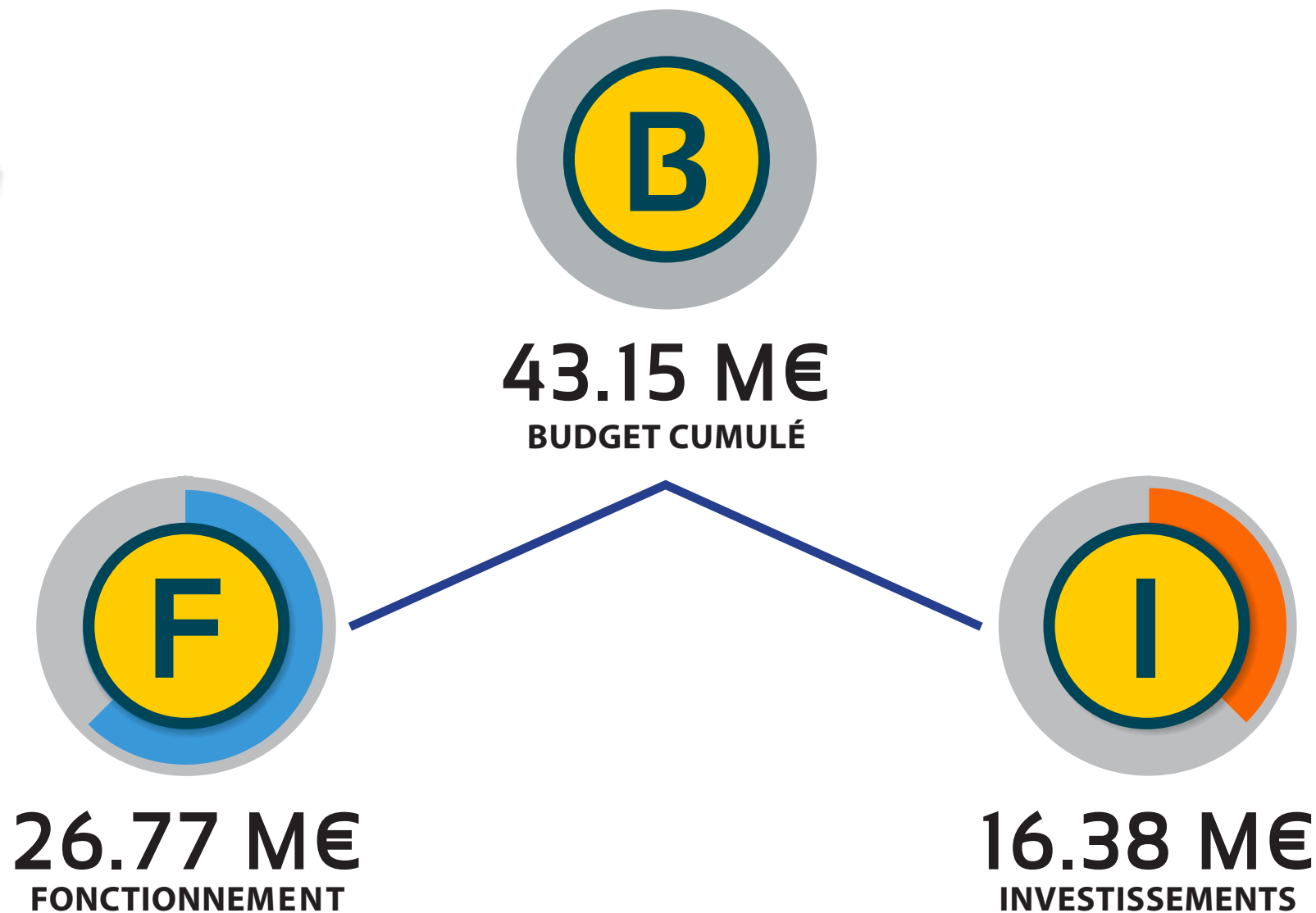
Titulaires

Stagiaires

Contractuels

LES FINANCES

Le budget de la Communauté de Communes se compose d'un budget principal et de trois budgets annexes. Execution 2025.



+ 2 715 605 €

R 13 770 125 €

- Produits des services et ventes
- Fiscalité
- Dotations, subventions et participations
- Revenus des immeubles
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges
- Amortissements
- Résultat reporté 2024



D 11 054 520 €

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Reversement de fiscalité aux communes
- Charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Amortissements



+ 10 000 €

R 1 117 903 €

Opérations d'ordre de transfert
Autres immobilisations financières
Dotations fonds divers et réserves
Subventions d'investissement
Emprunts et dettes assimilées
Excédent reporté



D 1 107 903 €

Résultat reporté
Opérations transfert entre section
Remboursement d'emprunts
Opérations d'équipements
Immobilisations incorporelles
Subventions d'équipements versées
Immobilisations corporelles
Opération pour compte de tiers (périls)



R

10 294 011 €

D

6 138 334 €

+

4 155 677 €

2 105 757 €

Produits des services et ventes	1 353 785 €
Subventions d'exploitation	0 €
Produits exceptionnels	1 159 €
Amortissements	43 700 €
Résultat reporté	707 113 €

1 049 955 €

Charges à caractère général	426 171 €
Charges de personnel	125 649 €
Charges financières	170 750 €
Charges exceptionnelles	419 €
Amortissements	322 013 €
Charges gestion courante	4 953 €

+

1 055 802 €

6 763 012 €

P° des services, du domaine, ventes	2 749 €
Produit exceptionnel	5 100 €
Stock terrains	3 905 541 €
Résultat reporté	2 849 622 €

3 913 380 €

Travaux et études	203 125 €
Charges financières	68 067 €
Frais annexes	70 252 €
Stock terrains	3 571 936 €

+

2 849 632 €

1 425 242 €

Redevance Ordures Ménagères	1 251 881 €
Résultat reporté	173 361 €

1 174 999 €

Reversement SMD3	1 174 999 €
------------------	-------------

+

250 243 €

*Redevance d'Enlèvement des Ordures
Ménagères Incitative

R

7 253 833 €

D

7 922 771 €

-

668 938 €

3 681 897 €

Subventions d'investissements	2 120 000 €
Dotation, fonds divers et réserves	0 €
Réserves - Affectation	179 884 €
Amortissements	322 013 €
Emprunt	1 060 000 €

2 359 114 €

Résultat reporté	1 188 754 €
Remboursement d'emprunts	314 063 €
Dépenses d'ordre	43 700 €
Total des opérations d'équipement	812 597 €

+

1 322 783 €

3 571 936 €

Emprunts	0 €
Stock terrains	3 571 936 €

5 563 657 €

Résultat reporté	1 677 071 €
Emprunts	51 297 €
Stock terrains	3 835 289 €

-

1 991 721 €

L'ingénierie territoriale est une activité interne à la CCTHPN, qui consiste en la gestion financière et administrative des projets et qui se caractérise notamment par la réalisation et le suivi des dossiers de demandes de subventions. Cette activité, auparavant transversale et partagée, est aujourd'hui centralisée au sein du service Ingénierie Territoriale, faisant partie du Pôle Développement.



Projets de l'intercommunalité menés en interne



883 057 €*

Total prévisionnel des dépenses



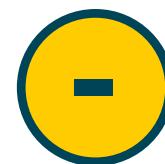
554 335 €
Subventions obtenues

Investissements : 168 958 €

Fonctionnement : 385 376 €

563 165 €
Subventions demandées

La différence entre le montant des subventions demandées et celui des subventions obtenues, s'explique par le fait que certaines demandes n'ont par encore fait l'objet d'une attribution et seront instruites en 2026.



328 722 €



Un Équilibre Territorial



LE PROJET

Le projet intercommunal se base sur 4 axes d'interventions et de développement. C'est un équilibre à la fois thématique mais également territorial qui est recherché dans l'intervention publique communautaire.

**Une offre économique et
une attractivité à développer**

**Une offre de services
multi-générationnels**

**Consacrer l'espace communautaire
comme un espace de solidarités**

**Une attractivité spatiale en matière
d'aménagement, d'habitat et de
développement durable**



Une offre économique et une attractivité à développer

Le développement économique du territoire est la préoccupation majeure des élus qui multiplient les partenariats et les actions en ce sens. La CCTHPN se pose comme un guichet unique et fait le lien avec les partenaires que sont la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Dordogne et les chambres Consulaires.

Ateliers Economiques à destination des TPE-PME

Conventionner avec la CCI de la Dordogne permet à la CCTHPN de proposer aux entreprises de son territoire, des ateliers utiles et pratiques, tout au long de l'année. Accompagner la montée en compétence sur des sujets d'actualité, rafraichir ou mettre à jour les connaissances de gestion, de communication ou bien encore de merchandising est aussi un moyen de renouer avec le réseautage d'entreprise et le plaisir de se retrouver entre professionnels, pour partager ses expériences. Un partenariat d'animation économique avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Dordogne est acté pour l'année 2026.

9 Ateliers Economiques

- ✔ Dispositifs d'économies d'énergies
- ✔ La plateforme d'économie circulaire
- ✔ L'IA au service des entreprises
- ✔ Optimiser sa com' pour attirer la clientèle touristique
- ✔ La création / reprise d'entreprise
- ✔ Lire son bilan / compte de résultat
- ✔ La "marque employeur" pour recruter
- ✔ Étude de marché pour bien implanter son business
- ✔ Explorer son marché à l'international



Une offre économique et une attractivité à développer

Le développement économique du Territoire s'appuie sur des partenariats dans lesquels la Communauté de Communes participe financièrement.

Aides directes déléguées aux partenaires

20

Entrepreneurs de notre territoire financés et accompagnés



250 000 €

Prêts d'honneurs engagés à taux zéro

3 395 000 €

Prêts Bancaires associés avec un effet levier de x13.60

96 %

Pérennité à 3 ans des entreprises soutenues

Action Collective de Proximité



5

Dossiers de subventions validés

33 597 €

49.85% Région + 50.15% EPCI

116 103 €

Investissements des entreprises

Aides Economiques directes - CCTHPN

38

dossiers de Conventions d'aides directes

19

< 5 000 €

15

= 5 000 €

1

= 6 500 €

1

> 8 000 €

1

= 12 500 €

1

= 15 000 €

191 292 €

Total des Aides délibérées

Budget Global Attribué aux Entreprises de la Communauté de Communes

Subventions + Prêts d'Honneur

474 889 €



Une offre économique et une attractivité à développer

La vitesse de remplissage des zones d'activités a été freinée par des fouilles archéologiques préventives dont tous les rapports n'ont pas été encore rendus. La stratégie des élus demeure intacte : pour installer de nouvelles activités, il faut développer le foncier d'entreprise sur le territoire. Il faudra aussi composer avec la contrainte du Zéro Artificialisation Nette posée par l'état dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI



Z.A.E. LES BROUSSILLOUX

HAUTEFORT

BC 455 P : 3 800 m²

BC 444 P : 8 000 m²

BC 428 : 730 m²

10 € m² H.T.

Service
Economie

07.78.26.16.41

Disponible Option Vendu

Possibilité de découpage selon projet

Communauté de communes
Terrassonnais Haut Périgord Noir



Z.A.E. LES FAURIES

TERRASSON-LAVILLEDIEU

Lot « 622 » : 2 843 m²

Lot « 584 » : 4 753 m²

23 € m² H.T.

Service
Economie

07.78.26.16.41

Communauté de communes
Terrassonnais Haut Périgord Noir



Z.A.E. BELLEVUE

THENON

Lot 1 : 2840 m²

Lot 2 : 3037 m²

Lot 3 : 2823 m²

Lot 4 Option

Lot 5 : 2915 m²

Lot 6 : 2556 m²

Service
Economie

07.78.26.16.41

Disponible Option Vendu

Possibilité de découpage selon projet

Communauté de communes
Terrassonnais Haut Périgord Noir



LES FAURIES II

TERRASSON

23 € m² H.T.

Service
Economie

07.78.26.16.41

Communauté de communes
Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 Av Jean Jaurès - 24 120 Terrasson

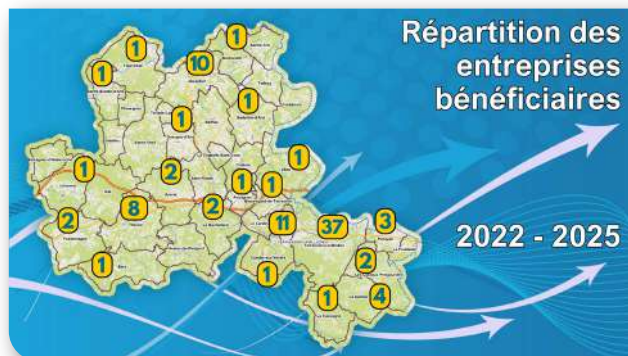
Une offre économique et une attractivité à développer

La promotion du développement économique s'appuie sur les entreprises du Territoire. La Communauté de Communes innove cette année par le lancement de la 1ère Soirée de l'Economie qui vise, entre autre, à mettre en lumière 3 entreprises du territoire par la remise des Trophées de l'économie, à titre honorifique.

Soirée de l'économie



Remise des Trophées



Une offre économique et une attractivité à développer

Ce programme, pour grande partie financé par la Communauté de Communes et par les chambres consulaires, a pour objectif d'accompagner les très petites entreprises dans leurs démarches de transition écologique et de développement durable, à travers des actions concrètes et adaptées à leurs activités. Il offre également une visibilité auprès des clients grâce à l'attribution d'un label national.

Les éco-défis - CMA 24

Signature de la Convention de Partenariat le 21.07.25

Les entreprises artisanales et commerciales intègrent aujourd'hui de plus en plus les enjeux du développement durable afin d'améliorer leur image auprès de leurs consommateurs mais également pour rester plus compétitives dans un environnement économique de plus en plus exigeant. Les thématiques concernées par ce dispositif national sont notamment :

- le tri et le traitement des déchets,
- la consommation et la gestion des eaux usées d'activité,
- les matières premières,
- la maîtrise et la réduction des consommations d'énergie,
- la mobilité plus responsable,
- la responsabilité sociétale.

Pour toutes les entreprises immatriculées au Registre National des Entreprises :

- Etre accompagné dans une démarche globale de développement durable.
- Améliorer sa compétitivité par une réduction des dépenses de gestion des déchets.
- Maîtrise des consommations énergétiques, une amélioration des démarches commerciales...
- Détecter d'autres besoins potentiels et/ou identifier des thématiques à approfondir.

Pour participer à cette opération, les artisans et commerçants bénéficient d'un accompagnement personnalisé dispensé par les conseillers des CMA et des CCI sous la forme d'une visite en entreprise avec remise d'un rapport.

Pour être labellisés, les entreprises doivent relever au moins 6 Eco-Défis. Les défis ayant de 1 à 3 étoiles de difficultés en fonction du caractère d'obligation réglementaire et des investissements à prévoir tant humains que financiers pour relever les défis.

Celui-ci comprend un état des lieux de leurs pratiques par rapport à chaque défi et des axes d'améliorations pour pouvoir relever plus de défis. Les entreprises ont un délai de 3 à 6 mois à la suite de la visite pour relever plus de défis ou transmettre des justificatifs manquants permettant de valider les défis qu'ils souhaitent relever. Les dossiers sont ensuite étudiés en comités de labellisation, constitué essentiellement des techniciens CMA, CCI et des interlocuteurs des territoires engagés dans l'opération.

Les entreprises éligibles reçoivent leur labellisation lors d'une soirée organisée avec les territoires engagés. Les artisans et commerçants peuvent ensuite communiquer sur leur exemplarité auprès de leurs clients avec le kit de communication remis lors de cette soirée.

éco-défis
des commerçants & artisans

Artisans / Commerçants / Très Petites Entreprises (TPE)
Terrassonnais Haut Périgord Noir

Préservez votre environnement
Relevez les écos-défis

LES ÉCO DÉFIS C'EST

- 6 thématiques environnementales et 40 défis adaptés à mon entreprise de moins de 10 salariés
- Engager ma TPE dans la transition écologique et valoriser ma démarche avec une labellisation
- Contribuer au développement durable de mon territoire

1 Choisissez au moins 3 défis parmi les 40

2 Relevez ces défis avec un accompagnement et un suivi personnalisé de votre Chambre Consulaire

3 Communiquez sur votre labellisation éco-défis

40
ECO DEFIS

FINANCEMENT
- Prise en charge de :
- 570€ HT par la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
- 180€ HT par votre Chambre Consulaire
- Reste à charge : 150€ HT au lieu de 900€ HT

Cette opération est proposée par :

CONTACTS
Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
Stéphane de RUS - 07 57 42 41 53
CCI Dordogne
Corinne MOREAU - 06 25 86 78 76
CMA NA Dordogne
Maëlle BOULDOIRE - 06 08 67 06 57

TOURISME

COMITE DE DIRECTION

Titulaires
7 Élus
5 Professionnels

Suppléants
7 Élus
5 Professionnels

Président
M. Dominique DURAND

Vice-Présidents
M. Jean-Jacques DUMONTET
M. Frédéric GAUTHIER

6 salariés

2 saisonniers



HAUTEFORT
St AGNAN

THENON



TERRASSON
LAVILLEDIEU

FRÉQUENTATION 2024-2025

59 591 Personnes

+ 9.65 %

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
4 460	675	726	622	765	801	3 507	6 890	5 172	9 899	18 260	7 814

Agences	2025
Terrasson	27 010
Hautefort	32 088
Thenon	313
Tourtoirac	180
Total	59 591

53.85 %
HAUTEFORT

45.33 %
TERRASSON

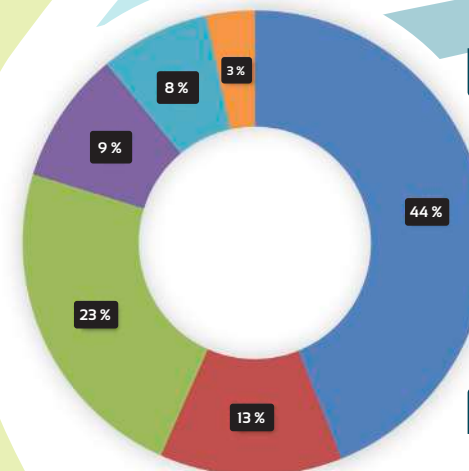
0.30 %
TOURTOIRAC
Juillet - Août

0.53 %
THENON

84 % FRANÇAIS

TOURISTES

16 % ÉTRANGERS



- Nouvelle Aquitaine 44 %
- Bretagne - Normandie - Pays de la Loire 23 %
- Auvergne - Rhône Alpes - PACA 9 %
- IDF - Centre - Val de Loire 13 %
- Grand Est 3 %
- Occitanie 8 %

Une offre économique et une attractivité à développer

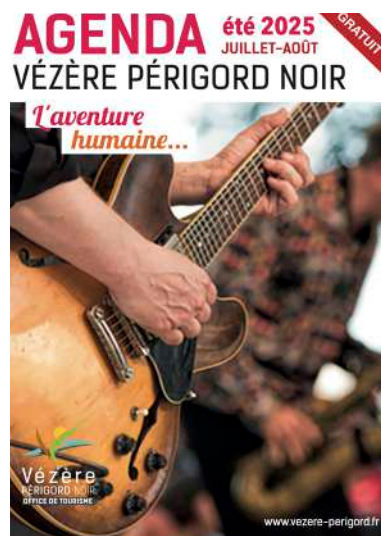
Promotion des actions



25 000
Exemplaires écoulés



42 624
Exemplaires écoulés



15 000
Exemplaires "été" écoulés



Partenaire majeur des
événements sur le territoire



60 Artisans d'art
4 000 Visiteurs

PASS'ADVENTURE

**Vos visites et activités
à prix malins avec
l'office de tourisme !**



2 361 Pass' distribués



111 864 joueurs

Lancement de la *Micro-Aventure*
avec 3 nouvelles caches :
Ajat - Badefols d'Ans - Sainte Orse

11 445
Joueurs
Hautefort
+ 98 %

10 547
Joueurs
Ajat

10 519
Joueurs
Badefols

10 519
Joueurs
Ste Orse

9 639
Joueurs
Tourtoirac
+ 69 %

7 149
Joueurs
Terrasson
- 7 %

Une offre économique et
une attractivité à développer

Régie Boutique et Services



Chiffre d'affaires de la Régie 2025 / €	
Boutique	21 884.05
Namma	5 737.50
Musée et Animations	36 826.00
Musée - boutique	666.70
Été Actif	4 858.24
Pass Aventure	1 735.99
Adhésions et Services	35 219.00
TOTAL	106 927.48

Taxe de séjour / €	2023	2024	2025
En direct	36 476.17	61 259.54	61 884.49
Opérateurs	55 265.42	57 247.81	64 172.14
TOTAL	91 741.59	118 507.35	126 056.63

+ 29 %

+ 6 %

PERSONNES ÂGÉES

Consacrer l'espace communautaire comme un espace de solidarités

Le CIAS est l'interlocuteur principal des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Depuis le 01.01.2025, il coordonne également les activités péri et extra scolaires des 3 ALSH : harmonisation des pratiques, accompagnement des enfants en situation de handicap, actions de solidarité intergénérationnelles...

Le CIIAST est géré par un Conseil d'Administration composé d'élus et de représentants d'associations. Il vote le budget, et suit son exécution, il adopte des conventions de partenariat et toutes les affaires nécessaires à son fonctionnement et à l'accueil des usagers : il statue sur les dossiers d'aides sociales, les admissions au SAAD, au service de portage de repas.



658
Bénéficiaires
soit - **3.66 %**

104
Agents

5 ans
Temps moyen d'accompagnement
des bénéficiaires



Prestations Proposées

- Aide à la toilette et à l'habillage
- Aide à l'entretien du logement
- Aide aux courses et aux aidants
- Aide au petit bricolage
- Aide à la préparation des repas

Divers partenariats ont été noués afin de lutter contre la perte d'autonomie chez nos anciens :

- ✓ Téléassistance
- ✓ Soins Infirmiers à domicile
- ✓ Ehpad
- ✓ France Alzheimer
- ✓ Mutualité française

La dotation financière de la CCTHPN est de **477 000 €** pour l'année.

88 142 h de prestations diverses.

793 754 km parcourus.



Evolution des Tarifs des prestations
2021 - 2025

Le SAAD ne facture pas aux usagers les kilomètres réalisés par les agents pour leurs interventions. Ce coût est intégré à la dotation départementale.

Consacrer l'espace communautaire comme un espace de solidarités

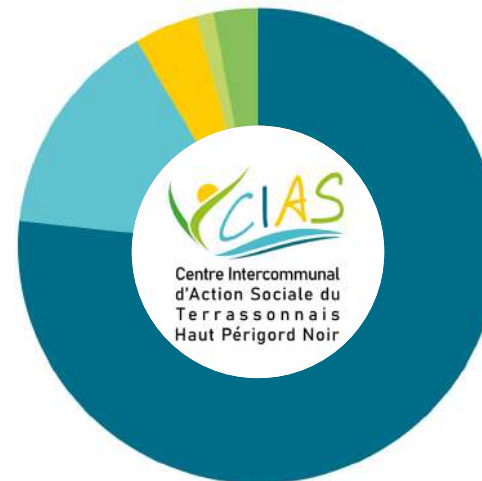
Budget de l'Aide à domicile



Répartition des dépenses 2025

- Ressources Humaines
- Frais de structure
- Charges d'exploitation
- Résultat reporté

Résultat reporté de fonctionnement	5 667.05 €
Dépenses afférentes à l'exploitation	168 022.96 €
Dépenses afférentes au Personnel	2 724 090.78 €
Dépenses afférentes à la structure	289 992.43 €
Total des dépenses	3 187 773.22 €



Répartition des recettes 2025

- Tarification et Dotations
- Tarification Usagers
- Subvention Equilibre Interco
- Produits Organismes
- Produits Financiers
- Remboursements RH

Prod. Tarification et Dotations	2 245 891.49 €
Prod. Tarification Usagers	620 124.15 €
Prod. Organismes	162 133.79 €
Remboursements S/Rem Personnel	48 703.40 €
Subvention d'équilibre Interco.	160 446.50 €
Total des recettes	3 237 299.33 €

Portage des repas

3 695 repas livrés/mois soit **44 340** pour 2025

La livraison des repas a connu une augmentation significative de **+2.9%** versus l'année précédente.

Une offre de services
multi-générationnels



France
services



Permanences dans
vos communes.



Restez informés

<https://www.ccthpn.fr>

30.12.2024		31.12.2024		01.01.2025	02.01.2025		03.01.2025	
BADEFOLS D'ANS	09h00 - 10h45	TOURTOIRAC	09h15 - 10h45	Féried	BOISSEUILH	09h15 - 10h45	LE MARCHÉ	LA DORNAC
BEAUREGARD	11h00 - 12h45	TEMPLE LAGUYON	11h00 - 12h45		NAILHAC	11h00 - 12h45	LE LARDIN	
VILLAC	13h30 - 16h00	GRANGES D'ANS	14h00 - 16h00		LA CHAPELLE St J.	13h30 - 16h00		
06.01.2025		07.01.2025		08.01.2025	09.01.2025			
FOSSEMAGNE	09h15 - 10h45	Ste EULALIE D'ANS	09h20 - 10h45	CHÂTRES	Fermeture Exceptionnelle			
AURIAC du P.	11h00 - 12h30	CHOURGNAC	11h00 - 12h30	9h00 - 10h45				
AZERAT	13h30 - 16h00	St RABIER	14h00 - 16h00					
		14.01.2025		15.01.2025				





HORAIRES

DE VOTRE ESPACE FRANCE SERVICES



Lundi 10h - 12h et 14h - 16h
Mardi 10h - 12h et 14h - 16h
Mercredi 09h - 13h et 14h - 17h

6

Conseillères dans nos 4
Espaces France Services



France services

Matinée Portes Ouvertes
ap sur l'emploi

9:00 - 12:00

16 OCTOBRE 2025

France Services - Journées Portes Ouvertes 2025

HAUTEFORT

Judi 09 octobre
13:30 - 16:00

Atelier Sécurité Routière Séniors
Simulateur de conduite et théorie

Salle des fêtes - HAUTEFORT

Informations
Inscriptions
07 57 02 69 44
ccthpn.hautperigordnord.fr
www.ccthpn.fr

Besoin d'aide pour vos déclarations de revenus ?

Contactez rapidement la "France Services" de
votre communauté de communes
proche de chez vous !

Zone 1
Département 01
à 10 km de la commune de
TERRASSON
24 mai 2022
05 53 50 96 19

Zone 2
Département 20 à 64
31 mai 2022
THENON
05 53 35 09 96

31 mai
Limite de dépôt
des déclarations
papier

Limite de
présentation des
déclarations en ligne

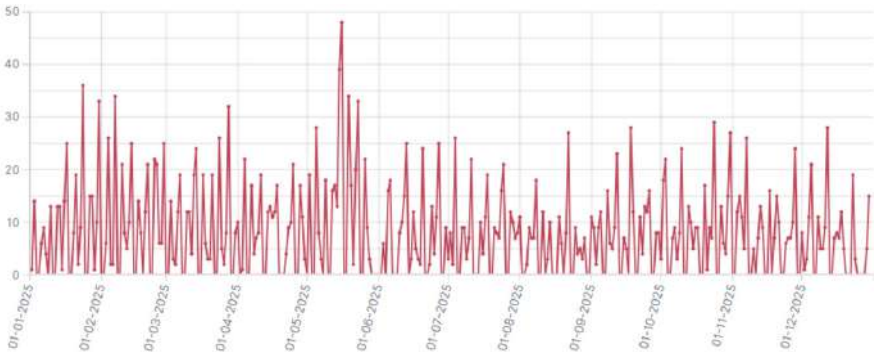
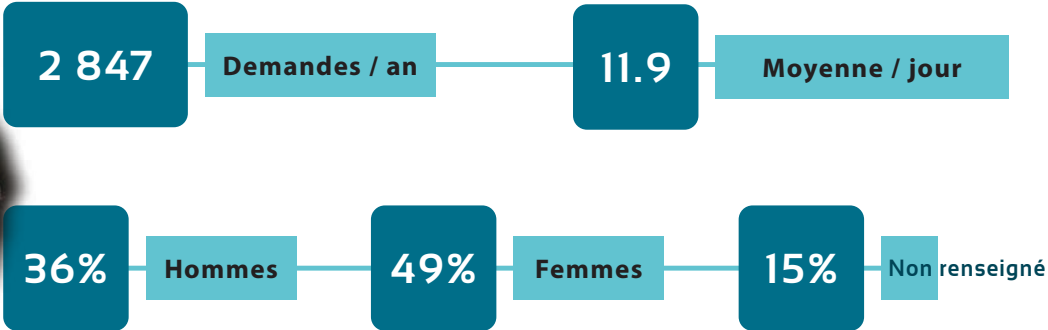
HAUTEFORT
05 53 50 40 20

ITINERANTE
06 76 90 28 36

Une offre de services multi-générationnels



France Services Itinérante



Accueil par tranche d'âges		
AGE		
TRANCHE	Nombre	%
Moins de 15 ans	0	0
Entre 15 et 24 ans	23	1%
Entre 25 et 34 ans	7	0%
Entre 35 et 44 ans	36	2%
Entre 45 et 54 ans	162	9%
Entre 55 et 64 ans	496	28%
Entre 65 et 74 ans	501	29%
Plus de 75 ans	537	31%
TOTAL	1762	100%
Information non communiquée	1085	

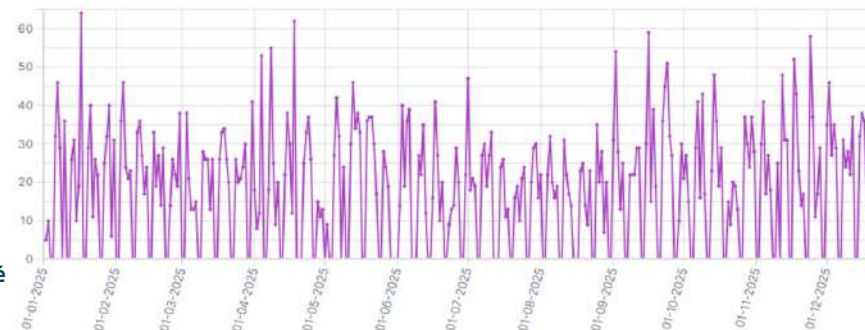
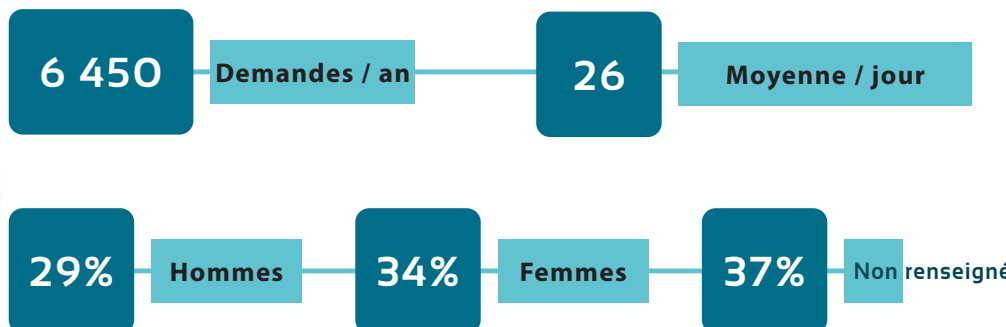


Une fréquentation mieux répartie sur le territoire de la CCTHPN, en raison de la réorganisation des espaces France Services de Thenon et Hautefort, explique la stabilité de la fréquentation à + 2% en 2025.

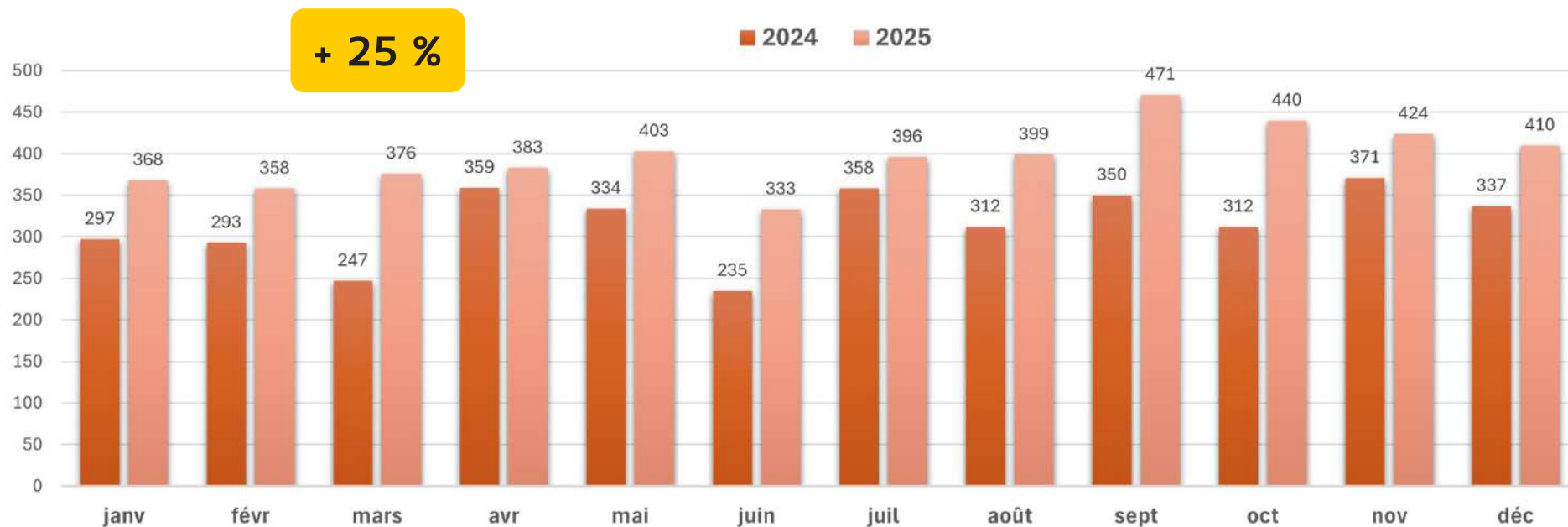
Une offre de services multi-générationnels



France Services
Terrasson

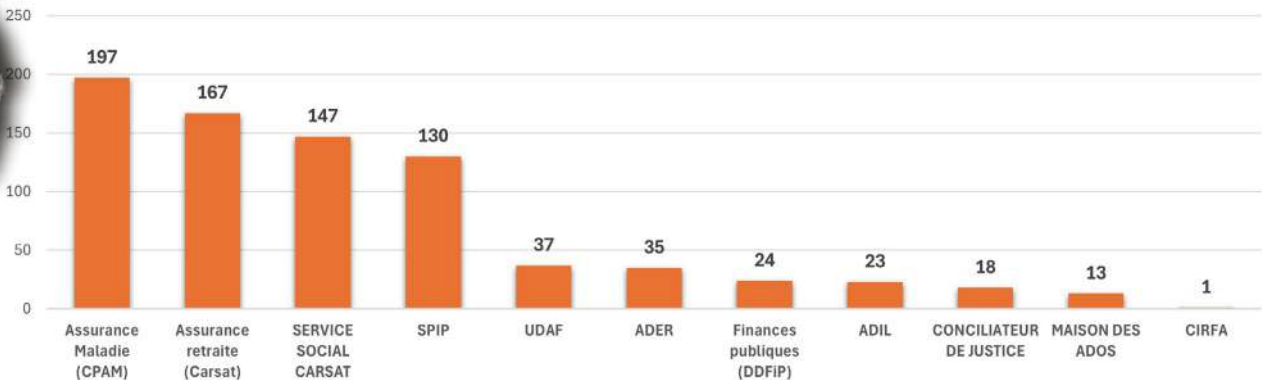


Analyse de la fréquentation



Cette année encore nous observons une forte augmentation de la fréquentation de l'espace France Services.

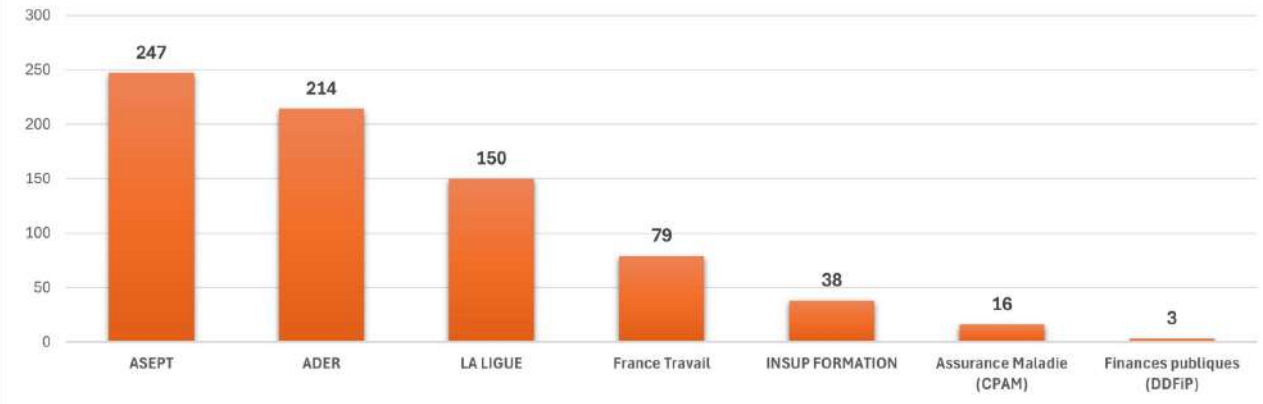
Les Permanences avec un partenaire



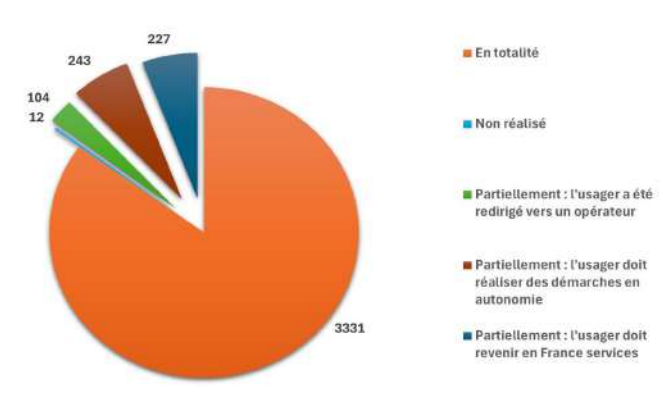
Accueil par tranches d'âges

TRANCHE	Nombre	%
Moins de 15 ans	18	0%
Entre 15 et 24 ans	149	4%
Entre 25 et 34 ans	231	6%
Entre 35 et 44 ans	286	8%
Entre 45 et 54 ans	581	15%
Entre 55 et 64 ans	1022	27%
Entre 65 et 74 ans	911	24%
Plus de 75 ans	621	16%
TOTAL	3819	100 %
Information non communiquée	2631	

Les Ateliers de l'Espace France Services



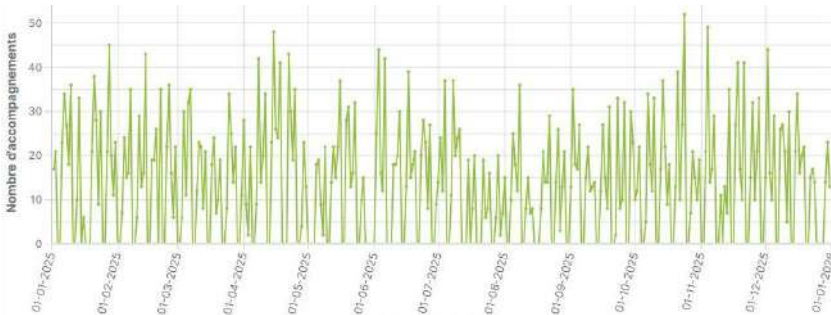
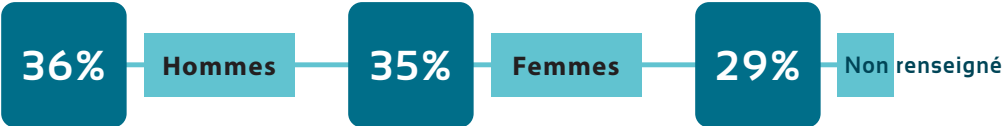
Finalisation des demandes



Une offre de services multi-générationnels



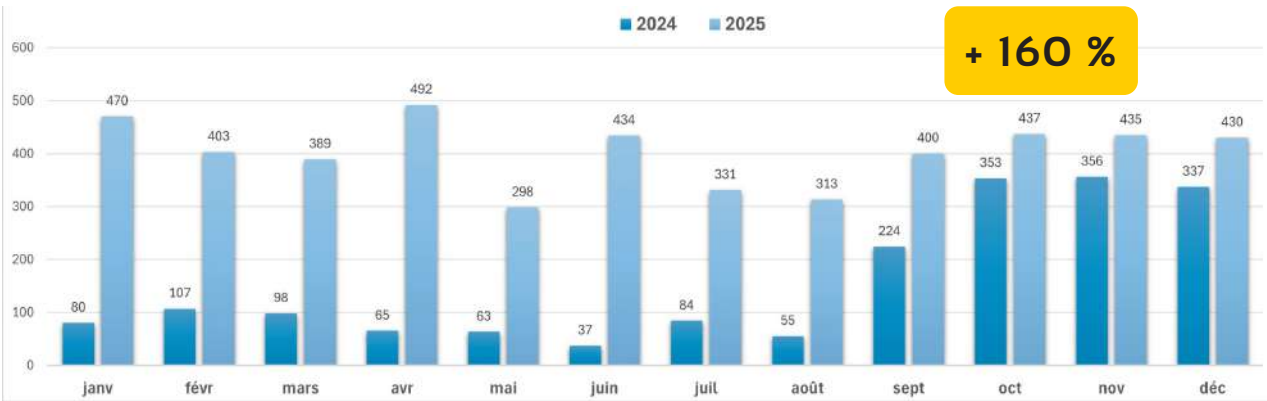
France Services
Thenon



Accueil par tranches d'âges

TRANCHE	Nombre	%
Moins de 15 ans	0	0%
Entre 15 et 24 ans	47	1%
Entre 25 et 34 ans	72	2%
Entre 35 et 44 ans	165	5%
Entre 45 et 54 ans	421	12%
Entre 55 et 64 ans	1527	44%
Entre 65 et 74 ans	942	27%
Plus de 75 ans	301	9%
TOTAL	3475	100%
Information non communiquée	1480	

Analyse de la fréquentation

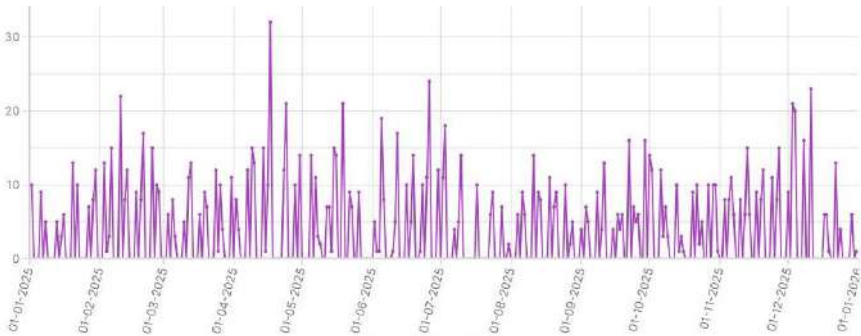
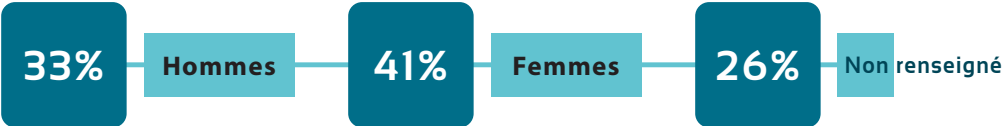


A la suite d'une forte augmentation depuis septembre 2024, le millésime 2025 enregistre une hausse spectaculaire de la fréquentation de l'ordre de 160 % ! Cela s'explique en partie par la reprise en gestion par la CCTHPN de l'Espace France Services auparavant animé par l'association Passerelle ; par un nouveau local, inauguré en septembre 2024 et par une campagne de communication efficace menée auprès des administrés via les réseaux sociaux et par voie d'affiche multi-supports.

Une offre de services multi-générationnels



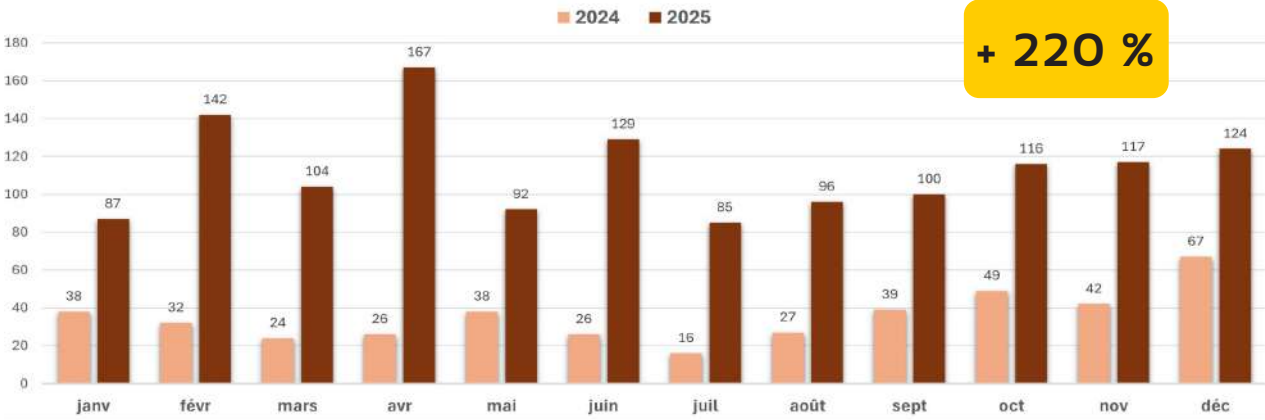
France Services Hautefort



Accueil par tranches d'âges

TRANCHE	Nombre	%
Moins de 15 ans	0	0%
Entre 15 et 24 ans	6	1%
Entre 25 et 34 ans	10	1%
Entre 35 et 44 ans	56	5%
Entre 45 et 54 ans	71	7%
Entre 55 et 64 ans	487	46%
Entre 65 et 74 ans	292	27%
Plus de 75 ans	144	13%
TOTAL	1066	100%
Information non communiquée	375	

Analyse de la fréquentation



Dans la même dynamique que celle mise en place pour l'espace France Services de Thenon, le millésime 2025 enregistre une hausse spectaculaire de la fréquentation de l'ordre de 220 % ! Cela s'explique en partie par la reprise en gestion par la CCTHPN de l'Espace France Services auparavant animé par l'association Passerelle et par une campagne de communication efficace menée auprès des administrés via les réseaux sociaux et par voie d'affiche multi-supports.

Une offre de services multi-générationnels

France Services "Aller vers"



Permanences - EHPAD au service de nos aînés

Comme une évidence de solidarité envers nos aînés et leurs familles, nous proposons aux EHPAD de notre territoire d'accueillir des permanences afin de les accompagner dans les démarches administratives plus spécifiques.

Les deux EHPAD de Terrasson, *La Roche Libère* et *Les quatre saisons*, accueillent le bus France Services avec enthousiasme, convaincus de tous les bénéfices induits par ces interactions pour leurs résidents et leurs familles.

La stabilité du volume des actes et du nombre de permanences le confirme d'une année sur l'autre.

23

Permanences

69

Actes

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

France
services

Informations
Inscriptions

07 57 02 69 44

efsthenon-hautefort@ccthpn.fr

www.ccthpn.fr



Vérifiez toujours
l'adresse de
l'expéditeur !
Ne cliquez sur aucun
lien depuis le mail.
Allez directement sur
votre espace
personnel depuis
votre navigateur.

En cas de doute
prenez rdv avec
votre conseillère
France Services

05 53 50 96 19

**ALERTE
ARNAQUE**

**COURRIELS
FRAUDULEUX**

SOYEZ VIGILENTS



FINANCES PUBLIQUES

France
services

Informations

06 76 90 16 22

efsthenon-hautefort@ccthpn.fr

Matinée Portes Ouvertes

sur l'emploi

9:00 - 12:00

16 OCTOBRE 2025

France Services - Journées Portes Ouvertes 2025

THENON

Mercredi 08 octobre
9:00 - 12:00

ATELIER INFORMATIQUE

Utiliser France Connect et la double
authentification

Centre Social de THENON



Prise de RDV
avec un conseiller
des impôts

Itinérante
06 76 90 28 36

Terrasson
05 53 50 96 19

Thenon
Hautefort
07 57 02 69 44

**DÉCLARATION
IMPÔTS**

DÉCLARATION INTERNET
LIMITE FIXÉE AU 28.05.2025

DÉCLARATION PAPIER
LIMITE FIXÉE AU 20.05.2025



Une offre de services multi-générationnels

La gestion, l'animation et le financement des actions en faveur de la jeunesse sont inscrites dans la **Convention Territoriale Globale** conclue avec la Caisse des Allocations Familiales.

En retenant la compétence Enfance et Jeunesse, la CCTHPN mène une politique de réponses aux besoins des habitants du territoire : les familles et leurs enfants ainsi que les jeunes adultes.

La CCTHPN se donne les moyens d'atteindre ses objectifs opérationnels

- elle subventionne les associations gestionnaires dans les domaines de la petite enfance et de la jeunesse pour la gestion des huit **Accueils de Loisirs Sans Hébergement** (ALSH).
- elle coordonne les actions des différentes structures afin de mieux piloter les réponses apportées aux besoins exprimés.
- elle participe au financement du Relais Petite Enfance «La Chartreuse» en collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme.

Les structures accompagnées



Montant consacré par l'intercommunalité sous forme de subvention : **501 079.50 €**



Contrat local d'action sociale



ALSH
CIAST - Gestionnaire



ALSH
Fédération Léo Lagrange - Gestionnaire



Une offre de services multi-générationnels

La CAF assurait déjà le financement de la politique Enfance-Jeunesse comprenant les accueils de loisirs et les crèches. Depuis 2022, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, elle participe au financement de toutes les actions s'inscrivant dans le champs de l'action sociale.

Convention Territoriale Globale

CTG

La CTG, au-delà de conforter un partenariat historique avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne, a pour mission de financer et de développer l'offre d'accueil des enfants, les services et les équipements de soutien à la parentalité et l'animation de la vie sociale, sur l'ensemble de notre territoire.

La Convention Territoriale Globale nous donne les moyens de bâtir, avec efficacité, cohérence et coordination, une politique sociale de proximité avec l'ensemble des acteurs locaux. Pour le plus grand bénéfice de tous les habitants et en particulier celui des familles et de leurs enfants.



Les parties prenantes ont posé le diagnostic qui à défini les 4 thèmes principaux de l'action sociale.

Identifier les besoins des jeunes pour leur proposer des outils d'accès aux droits.

Mutualiser nos forces pour soutenir les projets de vacances portés par les structures d'accueil.

Plan d'action pour démocratiser l'accès aux outils numériques pour chacun.

Parentalité

Logement
Cadre de vie
Précarité
Insertion

Petite Enfance
Enfance

Jeunesse
Animation de la
Vie Sociale

Une offre de services multi-générationnels

La CAF assurait déjà le financement de la politique Enfance-Jeunesse comprenant les accueils de loisirs et les crèches. Depuis 2022, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, elle participe au financement de toutes les actions s'inscrivant dans le champs de l'action sociale.

Capacités d'Accueils

1

Maison des
Assistantes Maternelles

233

Places d'accueil
CCTHPN

$\frac{1}{3.48}$

Rapport
Agrément / Enfants

67

Assistantes
Maternelles

Liens avec les Familles

267

contacts avec les familles : mode
d'accueil, contrat de travail...

155

familles différentes ont
bénéficié d'une information

Liens avec les Enfants

54

Ateliers d'éveils

135

Enfants différents
bénéficiaires

22

Animations dédiées : bébés lecteurs et nageurs,
cirque, spectacles de Noël, soirées à thème.

Liens - Assistantes Maternelles

39

ont participé aux
ateliers d'éveils

505

Contacts

13

ont suivi une formation

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Une permanence de l'Architecte des Bâtiments de France est assurée
au siège de la Communauté de communes tous les mois.

MISSIONS ADS

- Instruction des demandes d'autorisation
- Assistance et conseil aux communes

- Assistance et conseil aux pétitionnaires & Pros
- Synthèse des avis - Propositions de décisions

SERVICE ADS

1
Responsable de Pôle

2
Instructeurs

1
Assistante
(Mi-temps)

**35 Communes
accompagnées**

dont

22
Carte Communale

13
Plan Local d'Urbanisme

1
Commune autonome
pour son instruction

1
Commune DDT*

1 552 dossiers traités

dont

831
Certificat d'Urbanisme

506
Déclaration Préalable

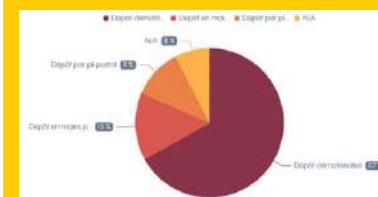
188
Permis de Construire

56
Permis d'aménager

5
Permis de démolir

en légère hausse.

67% de dossiers issus
du Guichet Unique



Permanences Mensuelles

Lundi 20.01.2025 matin
Lundi 17.02.2025 matin
Lundi 17.03.2025 matin
Lundi 14.04.2025 matin
Lundi 19.05.2025 matin
Lundi 23.06.2025 matin...

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Les règles d'urbanisme s'imposent à tous même lorsque aucune autorisation n'est requise : leur non respect est pénalement sanctionnable.

Les litiges de droit privé tels que la vue, l'ensoleillement ou les servitudes ne sont pas régis par les règles d'urbanisme : les autorisations sont toujours délivrées "sous réserve du droit des tiers".

Bilan des dossiers instruits par commune

Communes	CUa	CUB	DP	DP M	DPT	PCMI	PC	PC M	PCT	PA	PAM	PAT	PD	AT	TOTAL
Aiat	15		11			1	1								28
Auriac du périgord	26	3	28			1	4								62
Azerat	19	1	19				3			1		1			44
Badefols d'Ans	39	6	12			1	2								60
Bars	17	4	9			5	2	4							41
Beauregard de Terrasson	23	7	23			5	3		2	1					64
Boisseuilh	10		3			3	2								18
Châtres	7	9	4			1	1	1							23
Chournac			6											2	8
Condat sur Vézère	18	1	13				1	1							34
Coubjours	8		2			3	1								14
Fossemagne	16	8	12	1		3	2	1							43
Gabillou	15	1	2			1	2								21
Granges d'Ans	18	3	4			2	1								28
Hautefort	20	9	48	2		2	4	3					1	5	94
la Bachellerie	22	3	31			3		1							60
la Cassagne	11	7	3			2	1								24
la Chapelle St Jean	2	1	6			1	1								11
Ladornac	27	10	15			4	2	2							60
la Feuillade	16	3	18			5	1	1						5	49
le Lardin St Lazare	37	11	31			5	4							2	90
Coteaux Périgourdiens	30	11	17		1	10	1	1		1					72
Limeyrat	27	2	19			1	7						1		57
Montagnac d'Auberoche	10		4			1									15
Nailhac	15	3	11	1		6		2							38
Pazayac	15	11	14			8	1						1		50
Peyrignac	16	15	16			6		1							54
Sainte Eulalie d'Ans	15	7	12			1									35
Sainte Orse	31	4	21	1		5	1	1					1		65
Saint Rabier	42	4	8			5	1		1						61
Sainte Trie	2		3			1	1								7
Teillots	5		5				1								11
Thenon	43	5	30			8	4				1			1	92
Tourtoirac	53	2	32			6	2	1					1	1	98
Villac	7	3	9			2									21
TOTAL	677	154	501	5	1	108	57	20	3	3	1	1	5	16	1552

CUa	Certificat Urbanisme Information
CUB	Certificat Urbanisme Opérationnel
DP	Déclaration Préalable
DP M	Déclaration Préalable Modificative
DPT	Déclaration Préalable Transfert
PCMI	Permis de Construire Maison Individuelle
PC	Permis de Construire
PC M	Permis de Construire Modificatif
PCT	Permis de Construire Transfert
PA	Permis d'Aménager
PAM	Permis d'Aménager Modificatif
PAT	Permis d'Aménager Transfert
PD	Permis de Démolir
AT	Autorisation de Travaux

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Les règles d'urbanisme s'imposent à tous même lorsque aucune autorisation n'est requise : leur non respect est pénalement sanctionnable.
Les litiges de droit privé tels que la vue, l'ensoleillement ou les servitudes ne sont pas régis par les règles d'urbanisme : les autorisations sont toujours délivrées "sous réserve du droit des tiers".

Évolution des documents d'urbanisme Reprise des procédures en cours

LIMEYRAT
Approbation de la modification simplifiée n°1 le 30/09/2025

LA FEUILLADE
Révision allégée n°1 du PLU prescrite par délibération le 13/12/2021
Bureau d'études *Relief urbanisme*
Révision allégée n°2 du PLU prescrite par délibération le 19/02/2025
Bureau d'études *Relief urbanisme*

PAZAYAC
Révision allégée n°2 du PLU prescrite le 09/05/2023
Bureau d'études *Relief urbanisme*

AURIAC DU PERIGORD
Révision Allégée n°2 du PLU prescrite par délibération le 28/09/2021

FOSSEMAGNE
Révision allégée n°1 du PLU reprise d'une délibération le 30/09/2025 pour relancer la procédure trop ancienne

THENON
Modification n°1 du PLU approbation par délibération le 07/07/2025
Révision allégée n°1 du PLU prescrite par délibération le 18/02/2020
Révision allégée n°2 du PLU prescrite par délibération le 13/12/2021

TERRASSON LAVILLEDIEU
Modification simplifiée n°5 du PLU prescrite par délibération le 14/12/2023
Bureau d'Etudes *Relief urbanisme*

DURADON DANS MA MAISON ? 

En collaboration avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, votre Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir organise une campagne de mesures du RADON sur 15 communes du territoire.

PARTICIPEZ GRATUITEMENT A LA NOUVELLE CAMPAGNE DE MESURES RÉALISÉE DANS VOTRE COMMUNE :

Badefols d'Aure - Boisseuilh - Châtres - Coujeaux - Hautefort - La Bachellerie - La Feuillade - Le Lardin Saint Lazare - Les Coteaux Périgourdiens - Nalliac - Pazayac - Sainte Tris - Tallots - Terrasson-Lavilledieu - Villac

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
urbanisme@ccthp.fr
05 53 50 96 11

RÉUNION PUBLIQUE
09.12.2025 - 18:30

Auditorium CCTHPN -> face à la gare de Terrasson



En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, 2 campagnes de mesures du gaz naturel Radon ont été réalisées en début et en fin d'année 2025. Lors de la 1ère campagne de mesure, 41 dosimètres ont été distribués et **34** ont été transmis au laboratoire, par les particuliers volontaires à des fins d'analyses. Tous les résultats ont révélé des valeurs de concentration en Radon dans l'habitat inférieures à la valeur de référence de 300 Bq/m³. Au-delà de cette valeur des actions correctrices sont à mettre en oeuvre.

14
< 30 Bq/m³

19
30-200 Bq/m³

1
> 200 Bq/m³

0
> 300 Bq/m³

Bq = becquerel - Unité de mesure de la radioactivité. Nombre de désintégrations d'un noyau par seconde.

PLUI

Reprise totale de l'élaboration du PLUI par le Bureau d'Etudes de M. BONNET Cyrille et rencontre avec toutes les communes de la CCTHPN durant l'été 2025.
Renforcement de la concertation avec le public avec la mise en place de cahiers de concertation dans toute les communes en complément de ceux existants à Terrasson-Lavilledieu, Thenon, Hautefort et au siège de la CCTHPN.

SCOT

Travail du COTECH de la CCTHPN en interne et au Pays sur le PAS

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Reconnaissance et intégration du GUH au réseau national France Rénov'

Le 27 mars 2025, le dispositif intercommunal s'est vu être pérennisé, du fait de la signature d'une nouvelle convention sur la période 2025-2029 avec les différents partenaires de la CCTHPN, dont l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat, le Département de la Dordogne, les Communes de Terrasson-Lavilledieu, le Lardin-Saint-Lazare, Thenon, Hautefort, PROCIVIS Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, le Guichet Unique de l'Habitat de la CCTHPN (GUH) a, depuis cette date, intégré officiellement le réseau national France Rénov' et continue d'accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation et faciliter l'accès aux aides financières.



Signature de la Convention de Guichet Unique de l'Habitat : Pacte Territorial FRANCE RENOV' - Terrassonnais Haut Périgord Noir.



Communauté de Communes
Terrassonnais
 Haut Périgord Noir



Guichet Unique de l'Habitat France Rénov'

à vos côtés pour

ACQUÉRIR		LOUER	
	AMÉLIORER		ADAPTER
RÉNOVER		RÉHABILITER	

votre résidence principale ou locative

9:00
12:00



Lundi au
Vendredi

05 53 50 96 13

habitat@ccthpn.fr



Bilan GUHFR'THPN au 31/12/2025 Cumul depuis le lancement en octobre 2022

**+
1500**

Contacts projets rénovation, adaptation et autres

259

Dossiers Financeurs déposés

1122

Visites de logements / commerces



33 226 kWhEP**/m²/an économisés

Soit l'équivalent de la consommation
de 266 logements F4 de 90 m² /an

6 370 kg de CO²/m²/an épargnés

Soit la compensation du trafic routier
de 1656 véhicules utilitaires légers /an

47 %
Entreprises CCTHPN

8 735 656 €

Montant Travaux Générés



6 024 865 €

Montant Aides mobilisées



549 676 €

Aides CCTHPN

1 € investi par la CCTHPN a contribué à générer 7.40 € de travaux pour nos entreprises

**unité qui sert à mesurer la performance énergétique d'un logement

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

LOCATION DE VELO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Forfaits Jour - 2 ou 3 semaines
Pack d'accessoires inclus

Comment ça marche ?

- Contactez le 06 02 19 04 74 ou rdv au siège de la CCTHPN
- Constitution du dossier de location, RDV de remise du vélo
- Rendez-vous de restitution du vélo et de ses accessoires

2 € / jour

20 € 2 semaines
28 € 3 semaines
42 € 4 semaines

ACCESSOIRES INCLUS : Chargeur de batterie, Paire de lunettes, Gilet de sécurité, Anti-vol - Casque

TERRASSON

Service Mobilité
06 02 19 04 74

L'AUTOPARTAGE

LOCATION DE 2 VOITURES EN LIBRE-SERVICE

7/7 J - 5:00 - 23:00
Forfait WEEK-END

Comment ça marche ?

- Inscription et réservation depuis l'application mobile e-Colibri
- État des lieux - ouverture du véhicule avec votre smartphone
- Roulez prudemment : l'assurance est incluse !
- Ramenez la voiture à sa station d'origine
- Refermez-la à l'aide de votre smartphone

TARIF JOURNALIER 3 € / h

TARIF WEEK-END 50 €

12 - 18 Rue du Professeur CATHON
TERRASSON

32 av de la liberté
THENON

Service Mobilité
06 02 19 04 74

Une année entière consacrée au renforcement de l'offre de services...

Cette année, deux nouvelles solutions de mobilité ont vu le jour sur notre territoire :

- ✓ Création d'un service d'autopartage en libre-service (accessible 7j/7 de 5h à 23h) avec 2 véhicules disponibles à Terrasson-Lavilledieu et à Thenon.
- ✓ Mise en location de 10 vélos à assistance électrique reconditionnés, disponibles pour une durée d'un jour à 3 semaines.

Ces 2 nouvelles solutions ont notamment été présentées aux services de l'agence France Travail de Terrasson-Lavilledieu en décembre 2025.

En prime, l'année 2025 a également été marquée par l'électrification de la flotte de véhicules de service de la CCTHPN, avec l'acquisition de 2 Peugeot e-208.



Présentation de l'offre de services Mobilité de la CCTHPN à l'antenne France Travail de Terrasson-Lavilledieu

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

- ✓ Service de covoiturage et transport solidaire porté par la CCTHPN.
Ce service permet de partager un trajet, en particulier pour les personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer ou à utiliser les outils numériques.
- ✓ Accueil du Tour du Limousin-Périgord, dont Les Coteaux-Périgourdins a été village-étape le 20 août 2025.
- ✓ Poursuite du travail auprès du consortium Guidol'In sur la thématique de la mobilité douce. Composé, des associations d'insertion ADER Mobilité et le Centre Social et Culturel Passerelle Vézère Haut Périgord Noir, qui ont le soutien financier de la CCTHPN.



Stand de la CCTHPN à l'occasion de l'arrivée du Tour du Limousin - Périgord aux Coteaux-Périgourdins le 20 août 2025.

... et à la reconduction des actions menées auparavant.

COVOITURAGE PLATEFORME DE MISE EN RELATION

7/7 J - 0806 110 444

La plateforme Atchoum permet la mise en relation entre passagers et conducteurs pour faire du covoiturage et du transport solidaire.



Comment ça marche ?

- ✓ Au choix : Réservation internet : www.atchoum.eu
Réservation au 0806 110 444 (appel non surtaxé)
- ✓ Réservation envoyée aux conducteurs inscrits sur la plateforme.
- ✓ Le conducteur est indemnisé par son passager en fonction de la distance parcourue lors du trajet.

PASSAGERS

Paiement via la CB - Via l'app mobile ou
Via le 0806 110 444 ou via l'achat de tickets
mobilité auprès de France Services à la CCTHPN

CONDUCTEURS

Rémunération par
virement bancaire

TRANSPORT SOLIDAIRE

Trajets
aller-retour
0,32 € / km

COVOITURAGE

Trajet
domicile - travail
0,11 € / km



INSCRIPTION
0816 110 444



Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Tournée



Un bilan positif pour la 1ère édition sur notre territoire

La tournée itinérante multiservices « Ville A Joie » s'est arrêtée dans 3 communes du territoire de la CCTHPN.

Dans une ambiance festive le temps d'une soirée, les 5, 12 et 26 avril 2025, cette 1ère édition, co-organisée par la CCTHPN, a permis de ramener des services de toutes sortes au cœur des Communes de Bars, Tourtoirac, Les Coteaux Périgourdins et de mettre en avant les associations, producteurs et artisans locaux.

La CCTHPN était également au rendez-vous avec quelques-uns de ses services à la population mis en place pour faciliter le quotidien de ses habitants : France Services, Guichet Unique de l'Habitat France Rénov' et la Mobilité.

Au total, cette 1ère édition a accueilli près de 100 visiteurs.



Stand CCTHPN - Evènement VILLE A JOIE à Bars le 5 avril 2025



Stand CCTHPN - VILLE A JOIE aux Côteaux-Périgourds le 26 avril 2025

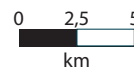
Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Les missions liées au service de l'Assainissement Collectif, portées par la CCTHPN, sont la collecte, le transport, la dépollution, le contrôle de raccordement et l'élimination des boues produites.

Types de service



- Pas de service Assainissement Collectif
- Compétence Collecte
- Compétence Collecte et traitement

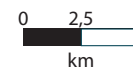


24

Systèmes d'assainissements



- Filtre à sable
- ▲ Filtres plantés de roseaux
- Boues activées
- ◆ Décanteur - Digesteur
- ◆ Lagunage naturel



Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Taux de desserte par
les réseaux d'eaux usées

=

Nombre d'abonnés desservis
Nombre d'abonnés potentiels

x 100

Taux de desserte par le réseau



Ajat	103 %	Limeyrat	93 %
Auriac du Périgord	96 %	Nailhac	93 %
Azerat	103 %	Peyrignac	99 %
La Bachellerie	85 %	Saint Rabier	96 %
Badefols d'Ans	84 %	Sainte Eulalie d'Ans	103 %
Bars	100 %	Sainte Orse	102 %
Condat	60 %	Thenon	96 %
Côteaux Périgourdens	100 %	Tourtoirac	135 %
Fossemagne	107 %	Villac	138 %
Ladornac	100 %	Beauregard de Terrasson	107 %
La Feuillade	111 %	Le Lardin Saint Lazare	106 %
Grange d'Ans	54 %	Pazayac	82 %
Hautefort St Agnan	90 %	Terrasson Lavilledieu	104 %
Sur l'ensemble du Territoire de la CCTHPN		100 %	

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Le service d'assainissement Collectif est assujéti à la TVA.
La fréquence de facturation est semestrielle.

Modalités de facturation

Régie				Part Fixe	Part Variable	Délégation de Service Pu- blic		Part Fixe	Part Variable
Ajat		Condat	Nailhac	132 €	1.65 € le m³			132 €	1.65 € le m³
Auriac du Périgord		Côteaux Périgourdin	Peyrignac			Le Lardin Saint Lazare			
Azerat		Ladornac	Saint Rabier			Fossemagne	Thenon		
La Bachellerie		La Feuillade	Grange d'Ans			Terrasson-Lavilledieu			
Badefols d'Ans		Sainte Eulalie d'Ans	Sainte Orse			Beauregard de Terrasson			
Bars	Pazayac	Limeyrat	Villac			Hautefort	Tourtoirac		

Régie	Habitants desservis* / M3 Facturés	Régie	Habitants desservis / M3 Facturés	Délégation Service Public	Habitants desservis / M3 Facturés
Ajat	58 / 3 721	Grange d'Ans	59 / 1 386	Beauregard de Terrasson	454 / 13 828
Auriac du Périgord	164 / 6 230	Limeyrat	137 / 8 937	Le Lardin Saint Lazare	1 378 / 45 898
Azerat	234 / 9 450	Nailhac	60 / 1 733	Terrasson-Lavilledieu	5 067 / 286 227
La Bachellerie	564 / 21 705	Peyrignac	305 / 12 272	Fossemagne	275 / 18 439
Badefols d'Ans	192 / 6 812	Saint Rabier	228 / 10 672	Hautefort	641 / 29 136
Bars	35 / 1 050	Sainte Eulalie d'Ans	125 / 5 870	Thenon	1 014 / 37 890
Condat	649 / 32 181	Sainte Orse	185 / 8 235	Tourtoirac	562 / 24 807
Côteaux Périgourains	26 / 1 768	Villac	62 / 3 803	Facturation semestrielle	Assujéti TVA
Ladornac	80 / 3 554	Total des habitants desservis	13 856	Consommation facturée	687 013 m ³
La Feuillade	751 / 48 434				
Pazayac	551 / 42 975				

*le nombre d'habitants desservis correspond au nombre d'abonnés desservis multiplié par le nombre moyen d'habitant par foyer
(fourni par les dernières données INSEE de la commune)

ASSAINISSEMENT

NON COLLECTIF

Une attractivité d'aménagement,
d'habitat et de développement durable

Contrôles
périodiques
et ventes

350

13 188

Nombre
d'habitants
desservis

Nombre
d'installations

7 705

138

Contrôles
de conception

Installations contrôlées*

8 784

depuis la création du service

2 907

jugées conformes

4 466

jugées non conformes - sans danger



Assure le contrôle et le recouvrement
des redevances de l'Assainissement
Non Collectif par délégation de
Service Public

Taux de conformité

des dispositifs d'assainissement
non collectifs

88 %

Redevances

Contrôle de conception
et d'implantation

122.45 €

Contrôle de bonne exécution

109.56 €

Contrôle de parcelle pour
l'instruction d'une demande de C.U.

52.69 €

Contrôle des installations
existantes (périodicité : 10 ans)

154.68 €

Une attractivité d'aménagement,
d'habitat et de développement durable

Les missions liées au service de l'Assainissement Collectif, portées par la CCTHPN, sont la collecte, le transport, la dépollution, le contrôle de raccordement et l'élimination des boues produites.



Syndicat Mixte du
Bassin Versant de la
Vézère en Dordogne



SYNDICAT MIXTE

DU BASSIN DE L'ISLE

Gestion de la ressource

Sensibiliser

Informier

Hydromorphologie

Suivi des niveaux d'eau

Inondations

Gestion des embâcles

Préservation des espèces

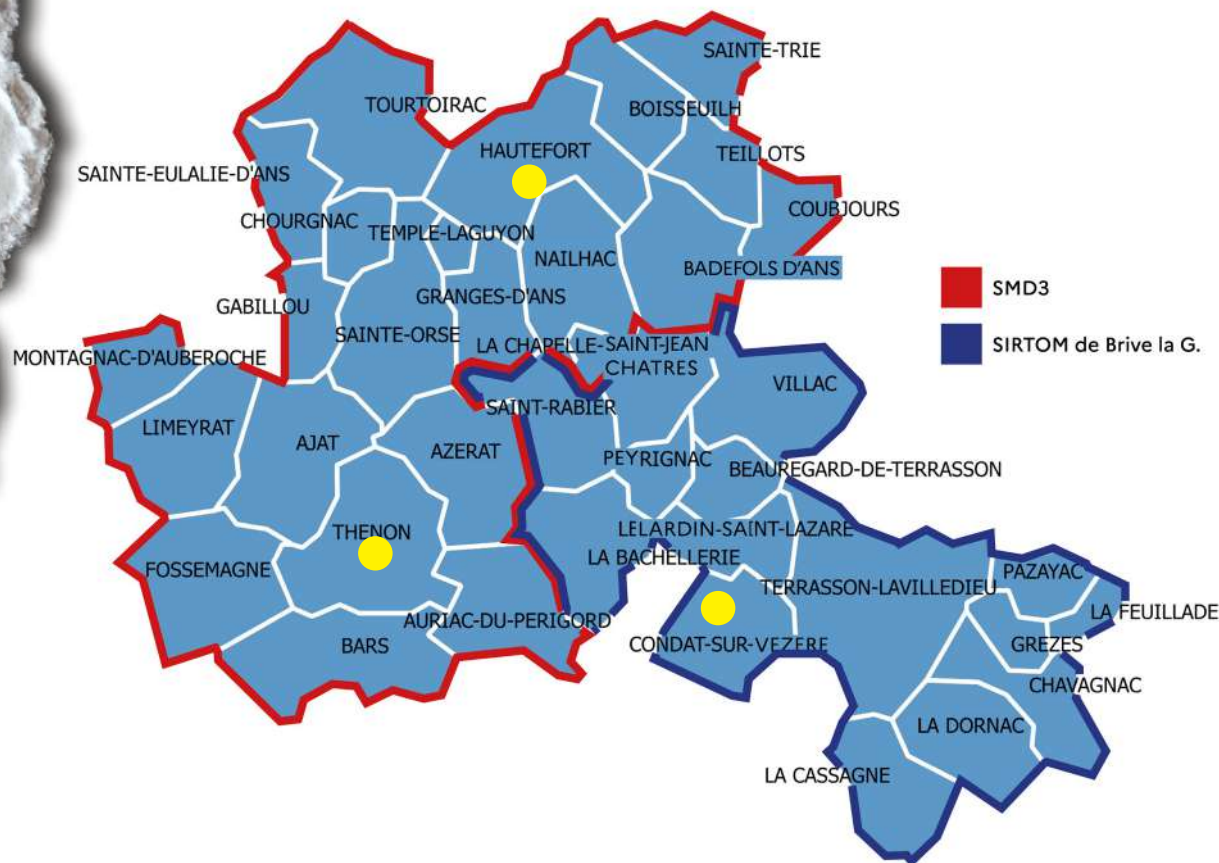
Etiages

Sécurisation des activités

Aide technique

Une attractivité d'aménagement,
d'habitat et de développement durable

Organisation et Collecte



Déchetteries de Condat sur Vézère, Hautefort et Thenon



CHATRES - CHAVAGNAC
CONDAT SUR VEZERE - VILLAC
GREZES - LA BACHELLERIE
LA CASSAGNE - LA DORNAC
LA FEUILLADE - PAZAYAC
LE LARDIN SAINT LAZARE
SAINT-RABIER - PEYRIGNAC
TERRASSON-LAVILLEDIEU
BEAUREGARD DE TERRASSON



SMD3
Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

AURIAC DU PERIGORD - AJAT
AZERAT - BADEFOLS D'ANS
BARS - BOISSEUILH - CHOURGNAC
COUBJOURS - FOSSEMAGNE
GABILLOU - GRANGES D'ANS
HAUTEFORT - LA CHAPELLE ST JEAN
MONTAGNAC D'AUBEROCHE
NAILHAC - THENON
SAINTE EULALIE D'ANS - SAINTE ORSE
SAINTE TRIE - TEMPLE LAGUYON
TEILLOTS - TOURTOIRAC

Une attractivité d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Les services opérationnels sont composés de 2 équipes. Chacune opère sur une partie du territoire de la CCTHPN à l'entretien semestriel des chemins de randonnées ainsi qu'à l'entretien des bâtiments collectifs et des Zones d'Activité Economiques. Ces équipes viennent également en appui aux 36 communes.

Hautefort



4

Terrasson



2

Equipements - Balisages - Entretien

P.D.I.P.R.*

470 km de sentiers de randonnées

Bâtiments Collectifs



Zones d'Activités

Support aux Communes

* Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

COMMUNICATION

Les actions menées par la CCTHPN sont diffusées sur les différents supports de communication à sa disposition. Nous utilisons tous les outils actuels de diffusion et de promotion de l'information pour présenter les chantiers ouverts pour le bénéfice de tous les usagers de notre territoire intercommunal.



www.ccthpn.fr

 facebook.com/ccthpn

 Intramuros
Application iOS et Android

 www.ccthpn.fr/256-2/



CCTHPN

58 av. Jean Jaurès - 24 120 Terrasson-Lavilledieu

05 53 50 96 10

www.ccthpn.fr - contact@ccthpn.fr